

N° 50
S É N A T

SESSION ORDINAIRE DE 2015-2016

9 décembre 2015

PROPOSITION DE LOI

*visant à garantir le droit d'accès
à la restauration scolaire.*

Le Sénat n'a pas adopté, en première lecture, la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale en première lecture.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (14^{ème} législ.) : 2518, 2616 et T.A. 483.

Sénat : 341 (2014-2015), 220 et 221 (2015-2016).

Délibéré en séance publique, à Paris, le 9 décembre 2015.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER